

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 596 CONTRACTUELS ET AUXILIAIRES

n° 596

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 juillet 1945

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1945

Date du numéro

1 juillet 1945

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Riboud, institutrice auxiliaire à l'école publique de Djibouti, est autorisée ainsi que ses deux filles à rejoindre M. Riboud, missaire com de police, titulaire d'un congé de convalescence à passer à Harrar (Ethiopie).